

Note Méthodologique : compartimentage erp

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : Démarche centrée sur la sécurité incendie des ERP et la conformité aux exigences du Code du Travail et normes associées.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Analyser et optimiser la séparation des zones pour limiter propagation du feu et des fumées.
- Répondre à une obligation légale et de sécurité pour les établissements recevant du public.
- Protéger occupants et biens matériels via des solutions conformes.
- S'appuyer sur les prescriptions du Code du Travail et les normes incendie.

Objectifs de la mission

- Identifier précisément les zones à compartimenter.
- Évaluer les risques d'incendie et de dégagement de fumées.
- Proposer des solutions conformes aux prescriptions légales (coupe-feu, désenfumage, évacuation).
- Réduire les conséquences d'un sinistre et faciliter l'évacuation et l'intervention des secours.
- Atteindre un niveau optimal de sécurité réglementaire.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- ERP tels que centres commerciaux, établissements scolaires, hôpitaux, hôtels, parkings.
- Acteurs concernés : maîtres d'ouvrage, responsables QHSE, services techniques/sécurité, bureaux d'études, architectes, ingénieurs.
- Intégration avec SSI et dispositifs de désenfumage.

Livrables

- Rapport de constat et plan d'état des lieux (diagnostic).
- Rapport de conformité réglementaire.
- Recommandations techniques et plan d'action priorisé.
- Rapports de suivi et recommandations complémentaires.
- Réunions de restitution, ateliers de travail et production de rapports détaillés.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite des locaux, état des lieux des compartiments, matériaux, évacuation, moyens de lutte.
- Identification des non-conformités.
- Livrable : rapport de constat et plan d'état des lieux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, audits antérieurs, exigences du Code du Travail et normes applicables.
- Vérification de l'intégration des exigences légales.
- Livrable : rapport de conformité réglementaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Préconisations (cloisons coupe-feu, portes RF, désenfumage, etc.).
- Plan d'action tenant compte des priorités et contraintes techniques/budgétaires.
- Livrable : document de recommandations et plan de mise en œuvre.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Supervision de la mise en œuvre, audits de conformité, reporting régulier.
- Adaptation aux évolutions réglementaires/opérationnelles.
- Livrables : rapports de suivi et recommandations complémentaires.

Planning / durée / jalons

Durée globale variable selon taille/complexité de l'établissement : de quelques semaines à plusieurs mois.

Phase	Activités clés	Jalon / Validation
Diagnostic initial	Visites, constats, identification des zones	Réunion de restitution du diagnostic
Analyse réglementaire	Étude des normes et documents	Validation des exigences applicables
Recommandations & plan d'action	Préconisations techniques, priorisation	Arbitrage et validation du plan d'action
Suivi et accompagnement	Assistance à la mise en œuvre, audits, reporting	Rapports périodiques de suivi

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans architecturaux / de construction.
- Rapports d'audits précédents.
- Notices de sécurité et documents SSI/désenfumage.
- État précis des installations de sécurité incendie existantes.

- Prescriptions issues du Code du Travail et normes applicables.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de restitution à l'issue des principales phases.
- Ateliers de travail avec les équipes de l'entreprise.
- Reporting régulier auprès de la direction et des instances concernées.
- Audits de conformité et contrôle post-intervention.
- Adaptation continue aux évolutions réglementaires et opérationnelles.
- Prestations complémentaires possibles : audits ponctuels, suivi périodique.